

Extrait du Lycée de la Côte d'Albâtre

<http://stvalery-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article430>

Pourquoi une déclaration universelle des droits de l'homme ?

- Réalisations d'élèves - Projets pédagogiques et travaux d'élèves - Devoir de mémoire - Construire la mémoire - Combattre l'oubli -



Date de mise en ligne : vendredi 24 juin 2005

Copyright © Lycée de la Côte d'Albâtre - Tous droits réservés

Pourquoi une déclaration universelle des droits de l'homme ?

La déclaration universelle des droits de l'Homme est adoptée et proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

Cette charte vise à protéger et à empêcher tout acte de barbarie et de génocides rencontrés peu de temps avant dans les camps de concentration.

La déclaration est présentée comme étant l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, par l'enseignement et l'éducation, développent le respect de ces droits et de ces libertés.